

Que faire après les 35 heures ?



Gérard Frau, Alain Gargani et Alain Comba. PHOTOS.M.

SalonsCE

Une table ronde s'est tenue hier en présence de responsables politique, syndical et patronal.

La question de la modification de la durée hebdomadaire du temps de travail a été posée.

« Faut-il modifier la durée hebdomadaire du temps de travail ? » Si la question posée hier matin à la première table ronde des « Rendez-vous du monde du travail » lors de SalonsCE à Marseille était simple, les réponses des intervenants ont montré qu'elle est loin d'être tranchée.

« Mais ça y est, elle est modifiée ! », lance d'emblée Gérard Frau, conseiller départemental (PCF). « La loi El Khomri a fait sauter plusieurs verrous, dans le mauvais sens pour les salariés. » L'élus martégal prône un objectif : les 32h. Et s'appuie sur le passage aux 35 « qui a permis de créer 350 000 emplois avec un coût de 3 milliards pour l'État. Aucune autre mesure n'a créé autant d'emplois. Alors que le CICE a coûté lui 28 milliards, sans aucun effet. »

Pas opposé à la diminution du temps de travail, Alain Comba (FO) met lui un préalable : « Cela doit se faire à l'échelle européenne. Sinon, cela va favoriser le dumping social. C'est l'erreur commise pour les 35h », estime-t-il ajoutant qu'avec « les 35h on a donné du temps libre aux gens alors que c'est de rémunération dont ils avaient besoin ».

Le chef d'entreprise Alain Gargani préside la CGPME 13. Lui est beaucoup plus critique. « Actuellement, je préfère rémunérer des heures supplémentaires à mes collaborateurs, que de voir di-

minué le temps de travail. On n'en a pas les moyens. Les embauches ne seraient pas automatiques. Pour favoriser l'embauche, il faut plutôt exonérer le premier CDI. » Le responsable patronal prône un changement de constitution, pour différencier les PME des grands groupes et demande d'avoir « le choix d'adapter le temps du travail en fonction des besoins et des carnets de commandes. Le dialogue social doit pouvoir permettre de trouver des accords au cas par cas. Alors qu'une loi pour tous serait un carcan. »

« C'est une politique de la demande qu'il faut lancer »

Cette flexibilité est régulièrement contestée par les syndicats qui y voient une rupture avec l'unicité du code du travail. « Le travail doit être encadré par un texte de branche, cela aidera même les PME », jure Alain Comba. Or « la loi El Khomri, ce sont 40h travaillées payées 35 ».

Face à l'échec des politiques de retour à l'emploi, Gérard Frau y voit simplement « la crise du capitalisme ». « Depuis 30 ans, les gouvernements successifs développent la politique de l'offre. Ça ne marche pas. C'est une politique de la demande qu'il faut lancer. Ce n'est pas facile à mettre en œuvre mais ce doit être une visée, avec une augmentation des revenus de 300 euros pour tous qui relance la consommation, les recettes fiscales et les caisses de retraite », ajoute l'élus communiste.

Le débat a visiblement permis d'établir qu'au-delà des revendications, celles-ci doivent être accompagnées de plans pour les financer. Et c'est là que les divergences apparaissent. Car se pose la question de la répartition des richesses et du rapport capital-travail au sein de l'économie.

Sébastien Madau